POST PROJECT EVALUATION
FOR THE
UNITED NATIONS DEMOCRACY FUND

UNDEF Funded Project / UDF-13-580-HAI
ICT Empowerment of Women's Voice in Haïti

31 May 2018

OVERALL ASSESSMENT

Considering that 24 per cent of rural women in Haïti are farmers, issues around access to land, management and exploitation of natural resources, and technical capacity to work are hugely important. In both the North and North-East departments where 50 per cent of the population rely on farming activities to live, land issues in can be highly contested and become a source of conflict.

To addresses the issues faced by rural Haitian women farmers UNDEF funded a project implemented by ActionAid Haiti (AAH) and Je nan Je (JNJ) - an umbrella organization of grassroot peasant's and women's organizations) entitled: *Les Nouvelles Technologies pour renforcer les voix des Femmes en Haiti*[1]. The project was in line with AAH's global perspective on reducing gender based inequality, women's rights violations and the development of fair and more equal public policies that protect the rights of rural women. The project received an UNDEF grant of US $ 213,750, and was implemented from January 2015 to September 2016.

The project aimed to :

- Increase gender-based analysis on land tenure (owning, securing etc.), exploitation and to identify the impact on women of recent governmental investments.
- Promote citizen consultations to ensure that the perspective of women is integrated in the definition and planning processes of government.
- Influence local, regional and national decision makers to take into account women's strategic interests in private and public led development programmes.

The project was highly effective in both building skills and strengthening the capacity of women to network and lobby for their rights. Both Action Aid Haiti and Je nan Je provided training on women's land rights and organized public debates and forums through five community communication centers.

Through the activities of the project, rural women's capacities to lobby for results were increased. The use of technology to achieve lobbying outcomes was innovative and efficient, leading to direct benefits in the five target communities. The project was relevant and facilitated the establishment of dialogue between grassroots organizations and local authorities. The implementing agency also efficiently managed high-level outputs remaining within the project plan.

[1] Project title in English: Strengthening the Voices of Women in Haiti Through the Use of New Technologies

There were a number of weaknesses within the project:

- Some key stakeholders were not identified early in the project, resulting in missed opportunities for lobbying on specific issues.
- Ongoing electoral processes made access to local deputies difficult for the women's organizations.
- A sensitive issue was raised when discussing women's role in Rural Women's Organizations and in Peasant's organizations (non-mixed and mixed). Mixed organizations with male leadership face contradictions - promoting women's rights while having to promote all their members' rights, trying to keep a certain level of control over women autonomous organizational development and the prioritization of their gender-specific demands. Non-mixed organizations with a female leadership are focused on women's rights do not need to address the question of men's control over their strategic interests.

Although some mechanism to exit the project were planned, a clear exit strategy was not implemented soon enough before the project end and discussions on sustainability (with the Centres Communautaire de Communication, with all member organizations of Je nan Je, and with AAH have yet to take place). That said, AAH maintains close relationships with the organizations coordinating the CCCs, and involves their members in programmes and activities in other departments of Haïti.

UNDEF is filling a gap as donors seldom provide funding for projects that support political lobbying processes. Lobbying for greater inclusion of rural women's interests remains a long-term endeavor which is being addressed by AAH in various ways UNDEF was appropriate source of support for AAH/Je nan Je's project in Haïti.

Lessons learned and recommendations

The evaluation process decided to focus on the learning aspects in the way it was conducted while inviting all individuals in each interview to freely ask questions for clarification or information without time limitation. Lessons learned and recommendations are summarized in the following two sections:

Lessons learned

- ICTs have the potential to strengthen the power of women and are under-exploited in Haiti today. Their demystification increases and strengthens the capacity for action, of relations and self-esteem of rural women, often victims of triple exclusion: as a woman, rural and poor.
- The process is as important as the result: learning processes on advocacy tools and techniques have changed the way women are approaching issues they face. Many have believed that the fight for their rights is legitimate and must be done through dialogue to have a better impact both in the private and public sphere.
- If a project that aims to empower women and involves mixed (male and female) and non-mixed (female only) organizations it should discuss among stakeholders at the beginning of the project how to manage the dual discourse, given that sometimes mixed organizations while promoting women's rights while wishing also with to retain some organisational control.
- A project that relies on complex social engineering needs more time to be able to achieve more sustainable results. The initial duration of the project could have been longer (24 months instead of 18 months) and so the extension could have added 6 months to make it a project of 30 months in total.
- The time between writing the project's initial proposal and receiving the funds is more than 12 months, which in countries where inflation is severe necessarily entails changes to the budget initially submitted.
- Anticipated costs in the context of innovative projects and with ICTs are difficult to estimate precisely and vary subsequently according to several elements over which the submitting organization has little control. Therefore, the budget must build in a degree of flexibility to absorb additional costs.
- A clear exit strategy implemented before the end of the activities funded by the project must be put in place and the actors and actresses of the project must take ownership of it.
- Mutualisation of Financial Resources: Additional contributions in kind, resources and means from UNDEF, AAH / Je nan Je / local women's organizations have been bringing benefits to the project and its success.

Recommendations:

For the grantee – Action Aid Haiti and Je Nan JE

- Develop a second phase project to consolidate the Centres Communautaire de Communication, with the establishment of resource centers and the development of literacy programs for rural women.
- AAH and Je Nan Je seem to be aware of the issues, but should concretely establish a roadmap and move forward together in a plan for the sustainability of Centres Communautaire de Communication
- Pursue exchanges with partner organizations responsible for the management of the Centres to help maintain the philosophy and the initial orientation: **for rural women, to support them in the advocacy for their right of access to land and participation in natural resource management.**
- Make **financial planning for the operation of the Centres Communautaire** (internet fees, training, and other services) with the organizations responsible for their management.
- **Develop collaborations with organizations specialized in literacy** to enable non-literate rural women to acquire some computer skills.
- Support local organizations in **the pursuit of debates and exchanges** to supply advocacy in favor of the exercise of women's right to access land and to participate in the management and exploitation of the country's natural resources.
- Develop an **advocacy campaign with the Direction Générale des Impôts** for its local, departmental and national representations (DECF, domain direction) for the allocation of parcels (on state land with unpaid rents for 20 years, leases not respected, etc.) to the farmer women's organizations of the two departments (North, Northeast).
- **Translate the evaluation report** into Creole for the benefit of the project participants

For UNDEF

- Because it aims at strengthening civil society as a whole, **UNDEF would benefit** from facilitating bridges between the different projects funded in the same country in order to **promote synergies** without creating an obligation of collaboration between the projects.

Table des matières

I. Analyse globale **8**

II. Contexte de l'évaluation **10**
(i) Contexte de développement 10
(ii) Objectifs du projet et justification de l'intervention 11

III. Méthodologie **12**

IV. Résultats en fonction des critères d'évaluation **13**
(i) Pertinence 13
(ii) Efficacité 14
(iii) Efficience 16
(iv) Impact 17
(v) Durabilité 18
(vi) Valeur ajoutée du FNUD 21

V. Conclusions **21**

VI. Leçons apprises et recommandations **22**

Annexes
Annexe 1 : Tableau des resultats des extrants 24
Annexe 2 : Questions d'évaluation 27
Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées 31
Annexe 4 : Revue documentaire et bibliographie 32
Annexe 5 : Acronymes 33
Annexe 6 : Grille générique d'entretien 34

Description du bailleur de fonds
Le FNUD a été mis en place par le Secrétaire Général des Nations Unies en 2005, afin d'appuyer les efforts de démocratisation dans le monde. Le Fonds appuie tout particulièrement les projets qui renforcent la voix de la société civile, font la promotion des droits humains et encouragent la participation inclusive des groupes dans les processus démocratiques. La majorité des fonds sont attribués à des organisations de la société civile locale, mais aussi parfois à des ONG internationales pour leurs projets d'appui à celles-ci.

La durée des projets du FNUD est d'environ 2 ans et couvre une ou plusieurs des 7 thématiques suivantes : mobilisation communautaire ; État de droit et droits humains ; outils pour la connaissance ; implication des jeunes ; média et liberté d'information ; renforcement des capacités de la société civile dans ses interactions avec le gouvernement et égalité des chances. Les montants alloués varient entre 100,000$ et 300,000$ USD. Jusqu'à présent, le FNUD a financé plus de 700 projets dans au moins 100 pays.

Motivé par le souci de partager des leçons tirées des expériences de mise en œuvre de projets ainsi que par l'obligation de transparence, au moins 10 projets par année font l'objet d'une évaluation ex-post externe et indépendante dont les rapports sont ensuite publiés sur le site du FNUD.

Remerciements
Cette évaluation a pu se réaliser grâce à la collaboration de tous les acteurs et toutes les actrices concerné-e-s-. En effet, dès le début du processus, la communication entre les responsables du projet et FNUD/évaluatrice a été fluide et a grandement facilité la collecte de données. L'évaluatrice tient à remercier tout particulièrement Madame Yolette Etienne, directrice d'Action Aid Haïti qui s'est montrée disponible en tout temps ainsi que tout le personnel directement lié au projet. Il faut également souligner la mobilisation efficace des participantes qui s'est réalisée grâce à l'appui des coordonnatrices des CCC et des responsables d'organisations de base. Les membres des organisations ont participé en grand nombre au processus d'évaluation et l'évaluatrice tient à les remercier pour leur généreuse contribution. Enfin, un merci tout particulier va à Nadège Pierre, coordonnatrice du Nord qui m'a accompagné tout au long des déplacements terrain, favorisant une mise en contexte efficace et assurant une participation optimale des personnes clés dans et autour du projet.

Avis de non-responsabilité
Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'évaluateur. Ils ne représentent pas nécessairement celles du FNUD ou de l'une des institutions mentionnées dans le rapport.

Auteur du rapport
Ce rapport a été écrit par Isabelle Fortin, consultante indépendante.

I. ANALYSE GLOBALE

De janvier 2015 à septembre 2016, Action Aid Haïti (AAH) et la plateforme Je nan Je[2], ont mis en œuvre le projet: les Nouvelles Technologies pour Renforcer les Voix des Femmes en Haïti avec le financement du FNUD (213,750$ USD). Le projet s'insérait dans une perspective globale de réduction des inégalités liées au genre et des violations des droits des femmes, en voulant contribuer au développement de politiques publiques justes, équitables et qui protègent les droits des femmes rurales.

Le projet visait l'atteinte de trois résultats principaux : intensifier les analyses sexo-spécifiques sur la situation foncière dans le Nord et Nord Est, et les impacts des nouveaux investissements économiques promus par le gouvernement sur la situation des femmes ; promouvoir la consultation citoyenne afin d'assurer que les femmes et leurs vécus soient au cœur des réflexions et que leur vision soit intégrée dans le processus de définition des documents de planification du développement ; et influencer les responsables et décisionnaires au niveau du pouvoir local, régional et national à tenir compte des intérêts stratégiques des femmes dans la conception et la mise en œuvre des grands projets et programmes de développement.

Le projet a développé et renforcé, de manière efficace, les capacités des femmes rurales à se mettre en réseau et organiser des activités de plaidoyer pour la défense de leurs droits. Des formations en NTIC ont été données aux femmes, des débats (rôle des femmes, droit à la terre, contribution des femmes au développement) ont été organisés dans les 5 communes ciblées par le projet touchant un nombre considérable d'hommes et de femmes, et intégrant les élus locaux.

Motivé par le souci de partager des leçons tirées des expériences de mise en œuvre de projets ainsi que par l'obligation de transparence, le FNUD a demandé une évaluation ex-post externe et indépendante avec l'objectif de faire une revue et une analyse complètes du projet mis en œuvre par AAH/Je nan Je et d'en dégager les éléments qui permettraient de mieux comprendre ce qui constitue un projet réussi. L'évaluation devait aussi permettre aux parties prenantes de déterminer avec justesse si les résultats anticipés avaient été atteints conformément à la proposition de projet soumise et à l'aune des 5 critères d'évaluation standards du DAC, auxquels s'ajoutait le critère de la valeur ajouté du FNUD.

Tout indique que le développement et le renforcement de capacités des femmes rurales et de leurs organisations sont concrets et probants. Les NTIC, moyen utilisé pour y arriver, ont suscité un réel engouement de la part des participantes aux formations et ont bénéficié à l'ensemble des membres des communautés ciblées.

[2] Cette plateforme est un consortium national composé de onze organisations du mouvement social haïtien investi dans les débats sociaux et le plaidoyer pour le respect des droits inaliénables de l'Haïtien/Haïtienne.

Le projet a été pertinent en favorisant la création de liens entre les organisations et les pouvoirs locaux. Il a été efficace et a un taux de réalisation des objectifs élevé. Le personnel d'AAH, les leaders et membres d'organisations locales de femmes ainsi que celles mixtes se sont beaucoup investis dans la réalisation du projet. AAH a ajouté un montant supplémentaire correspondant à 10% du budget accordé par le FNUD; plusieurs contributions bénévoles pendant et après le projet ont permis d'atteindre des résultats et consolider les objectifs recherchés en ce qui concerne le plaidoyer et sont à la base de la réussite du projet.

Cependant, certains acteurs clés n'ont pas été identifiés assez tôt dans le projet et auraient dû être la cible d'un plaidoyer spécifique. Les organisations de femmes n'ont pas pu rencontrer les parlementaires en raison des dates de déroulement du projet qui a eu lieu en pleine période électorale. La question des rôles joués par les femmes dans les organisations de femmes rurales et ceux joués par elles dans les organisations paysannes mixtes s'est posée. Les organisations mixtes ont parfois un double discours de promotion des droits des femmes et de leur autonomie tout en souhaitant conserver une certaine mainmise sur le développement organisationnel et la priorisation des revendications qui les concernent. Par ailleurs, les organisations féministes se concentrent sur les droits des femmes et défendent leurs intérêts stratégiques en toute autonomie.

Malgré l'existence de certains mécanismes de sortie de projet prévus, la stratégie de sortie n'a pas été mise en place avant la fin des activités du projet. Les discussions sur les moyens concrets pour maintenir le service et les activités (avec les CCCl le leadership des organisations et Je nan Je) n'ont pas pu se tenir. Cependant, AAH maintient ses liens avec les organisations et continue d'impliquer des individus dans des activités ailleurs dans le pays.

Le FNUD vient combler un vide de financement de façon appropriée car les projets qui ont pour but le développement de plaidoyer ne trouvent pas aisément de bailleurs. Avec sa caractéristique principale de promotion de la démocratie via des initiatives portées par la société civile, le FNUD était une source de financement pertinente pour la mise en œuvre du projet d'Action Aid/Je nan Je en Haïti. Le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des intérêts des femmes rurales demeure une entreprise de long terme et AAH continue d'y contribuer via ses autres projets en Haïti.

II. Contexte de l'évaluation

(i) Contexte de développement

L'accès à la terre, le contrôle des ressources et le développement des capacités techniques sont des problèmes qui touchent les femmes haïtiennes en milieu rural ; de façon spécifique, 24% d'entre elles sont des exploitantes agricoles. Il s'agit là de préoccupations très vives pour les femmes rurales des départements du Nord et du Nord Est. 50 % de la population y est active dans l'agriculture, 49% dans la sylviculture, l'élevage et la chasse, et 1% dans la pêche. Les terres y sont morcelées. Autant le sol que le sous-sol sont l'objet de convoitises.

Les responsables de la Direction de l'enregistrement et de la Conservation Foncière à la DGI du Cap estiment qu'une grande partie de la superficie des deux départements relève du domaine privé de l'État. Cependant, la direction du Domaine, direction technique chargée de la gestion des biens du domaine privé de l'État à la Direction générale des Impôts, ne dispose pas d'informations susceptibles d'établir avec certitude, le potentiel foncier étatique complet. (Privert, 2016)

À l'échelle du pays, le dernier recensement agricole indique que 24% de femmes sont des exploitantes agricoles (IHSI, 2013). Les deux départements dans lesquels s'est déroulé le projet ont fait l'objet de beaucoup d'attention de nombreux bailleurs : une première usine de sous-traitance s'y est installée en 2004, l'Union Européenne a financé la remise en état de la Route Nationale 6 en 2008 ; le Parc Industriel de Caracol, financé par le Département d'État Américain, l'USAID et la BID, a été inauguré le 22 octobre 2012 ; une seconde zone franche agricole a été inaugurée en 2014 à Trou du Nord, la piste de l'aéroport du Cap-Haïtien a été rallongée pour permettre l'atterrissage de plus gros avions ; la République Dominicaine a financé le campus de l'Université Roi Henri Christophe à Limonade[3] ; et de nombreux projets de modernisation de l'agriculture y sont mis en œuvre.

Plusieurs de ces grands projets se sont établis sur des terres du domaine de l'État en y expropriant les exploitants et exploitantes qui vivaient de l'usufruit de la terre. Le Code Civil et le Code Rural encadrent les modalités et les procédures de l'accès, de la création et de répartition de la rente foncière (Van Vliet, 2016). Ces expropriations ont été dénoncées par plusieurs organisations paysannes (AlterPresse, 2006) et dans quelques cas, les paysans et paysannes ont été dédommagés (Kastner, 2018).

Le sous-sol est également l'objet de convoitise, car il est réputé riche en minerais, en particulier l'or (GJC, 2015/2016). L'exploitation minière, les risques environnementaux ainsi que les violations des droits associés (droit à l'eau, droit à la terre, etc.) sont perçus comme des menaces. Très peu d'organisations abordent ces questions : les outils pour la mobilisation populaire sont peu développés, les activités de sensibilisations sont sous-financées et le plaidoyer reste limité (Fortin, 2015-2016).

[3] http://ciat.gouv.ht/sites/default/files/docs/PlanNNE_vf.pdf

De manière générale, l'accès des femmes en Haïti aux nouvelles technologies de l'information se butte au stéréotype sexiste qui identifie la technologie comme une affaire d'hommes. Les nombreux cybercafés qui se sont installés graduellement dans le pays depuis le début des années 2000 ont certes permis à une partie importante de la population, principalement des hommes, d'entrer dans l'ère de la révolution numérique, mais ces espaces ont souvent été perçus comme réservés aux hommes et peu sûrs pour les femmes (Discussions de groupe, 2018). Le peu d'accès des femmes rurales aux NTIC s'explique également par le déficit généralisé en milieu rural d'accès à l'électricité (Herrera Lamaute-Brisson, 2014).

(ii) Objectifs du projet et justification de l'intervention

L'objectif global de cette évaluation était de faire une analyse complète du projet **UDF-13-580-HAI *: Les nouvelles technologies pour renforcer les voix des femmes en Haïti***. Soumis et retenu lors de l'appel à proposition du FNUD, en 2013, le projet a été mis en œuvre par Action Aid Haïti et la plateforme Je nan Je[4], avec le financement du FNUD (213,750$ USD) de janvier 2015 à septembre 2016.

Le projet s'insère dans une perspective globale de réduction des inégalités liées au genre et des violations des droits des femmes en Haïti, en contribuant au développement de politiques publiques justes, équitables et qui protègent les droits des femmes rurales haïtiennes.

Le projet visait l'atteinte de trois résultats principaux :

- Intensifier les analyses sexo-spécifiques sur la situation foncière dans le Nord et Nord Est, et les impacts des nouveaux investissements économiques promus par le gouvernement sur la situation des femmes.
- Promouvoir la consultation citoyenne afin d'assurer que les femmes et leurs vécus soient au cœur des réflexions et que leur vision soit intégrée dans le processus de définition des documents de planification du développement, notamment les plans d'aménagement du territoire, les plans communaux de développement et les plans d'investissements municipaux.
- Influencer les responsables et décisionnaires au niveau du pouvoir local et régional, des agents de développement, en ce qui a trait à la prise en compte effective des droits fondamentaux, des besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes dans la conception et la mise en œuvre des grands projets et programmes de développement.

Voir Tableau des résultats à l'Annexe 1

[4] Cette plateforme est un consortium national composé de onze organisations du mouvement social haïtien investi dans les débats sociaux et le plaidoyer pour le respect des droits inaliénables de l'Haïtien/Haïtienne.

III. Méthodologie

Le manuel opérationnel 2017 du FNUD pour les évaluations post-projet était le document de référence initial pour développer la méthodologie. Les critères de base du processus constructif, l'accent mis sur les leçons apprises, la vision prospective et globale des résultats du projet ont été respectés. Les informations ont été collectées, analysées et présentées dans ce rapport conformément aux critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité de l'OCDE-CAD. Un critère supplémentaire a été inclus pour analyser la valeur ajoutée du FNUD. L'évaluation post-projet visait également à lier les résultats fondés sur des données probantes aux recommandations.

Le processus d'évaluation a été essentiellement qualitatif tout en se basant sur des données vérifiées. Les informations collectées selon 4 modes de collecte ont été croisées en multipliant les sources afin d'assurer une certaine validité.

a) Revue documentaire : l'ensemble des documents consultés se retrouve en annexe 4.
b) Entretiens individuels semi-structurés : 20 personnes (12 femmes, 8 hommes), dont les responsables de programme à AAH, les animatrices et coordonnatrices des CCC, des autorités locales élues et des agents administratifs de l'état (direction de la conservation foncière à la DGI).
c) Entretien de groupe semi-structurés : 4 entretiens de groupe ont été conduits avec un total de 51 personnes (44 femmes et 7 hommes), des participantes aux formations NTIC, et des représentantes d'organisations paysannes locales. Le responsable de Je nan Je n'a pu se rendre disponible pour un entretien.
d) Visite des CCC : 4 CCC sur 5 ont été visités (Ouanaminthe, Limonade, Camp Louise et Milot). Seul le CCC de Trou Nord n'a pu être visité.

Une restitution à chaud des résultats préliminaires suite à la collecte de données et les visites des CCC a été organisée avec AAH en Haïti afin de valider et mieux contextualiser les données recueillies. Les questions d'évaluation sont détaillées à l'Annexe 2

Limites et contraintes de l'évaluation

De façon générale, il y a eu très peu de contraintes à la réalisation de ce processus d'évaluation. La collaboration avec AAH et l'évaluatrice a été optimale et a facilité grandement la prise de rendez-vous et les rencontres avec les acteurs et actrices sur le terrain. Il demeure que le projet évalué comportait une part complexe d'ingénierie sociale (relations entre acteurs et actrices, entre organisations et institutions, etc.) qui nécessitait plus que 5 jours d'enquête.

Le délai de plus de 18 mois entre la clôture officielle du projet et l'évaluation est également considéré comme une limite de ce processus, car d'une part les personnes concernées peuvent avoir quitté leur fonction, ne plus être disponibles ou ne plus avoir en tête les détails du projet.

D'autre part, si l'un des objectifs de cette évaluation pour le FNUD est l'apprentissage, comme l'évaluation ne se fait pas à mi-parcours du projet, cette démarche ne bénéficie pas au projet directement pendant sa mise en œuvre. Deux éléments sont venus atténuer cette limite :

- AAH a tenu à participer à cette évaluation en fournissant un accompagnement quotidien pendant le travail terrain en la personne de la coordonnatrice du Nord ;
- L'évaluatrice a pris le temps de rendre explicites les buts et objectifs de l'évaluation en s'exprimant en créole, en favorisant des périodes de questions-réponses avec les participantes et participants et en ayant une approche pédagogique sur les principes d'évaluation qui la guidaient dans son travail.

IV. Résultats en fonction des critères d'évaluation

Des changements au plan de travail initial ont été nécessaires pour contrer les défis affectant la mise en œuvre du projet. En effet, les difficultés de connexion et d'accès internet pour des zones enclavées ont dû être surmontées de façons créatives.

La mise en place des ressources humaines pour la gestion et l'animation des CCC, respectant les orientations du projet s'est faite par étapes afin de développer et consolider les compétences techniques adéquates nécessaires.

Dans un premier temps, la mobilisation des organisations autour des élections qui se déroulait au même moment a rendu difficile la mobilisation autour du projet et plus tard les tensions politiques et les troubles suite aux élections considérées généralement comme frauduleuses, ont affecté les planifications des rencontres et formations (580 FNR final, 2016).

Les défis liés à la pérennité des acquis matériels et immatériels reposent essentiellement sur la force effective des organisations de femmes et organisations mixtes bénéficiaires ainsi que sur leur volonté et leur capacité financière à maintenir les orientations et la philosophie des centres communautaires.

L'analyse ex-post des résultats en fonction des critères, ci-après développée, indique que le développement et le renforcement de capacités en NTIC ont connu un réel engouement de la part des participantes aux formations et ont bénéficié à l'ensemble des membres des communautés où sont installés les CCC. Néanmoins, le plaidoyer pour une meilleure prise en compte des intérêts des femmes rurales demeure une entreprise de long terme.

(i) Pertinence

Examiner à quel point le projet était justifié, approprié et correspondait aux besoins exprimés des partenaires/bénéficiaires, aux orientations et politiques nationales et de l'organisation

L'accès à la terre, le contrôle des ressources et le développement de capacités techniques sont des problèmes qui touchent les femmes haïtiennes en milieu rural de façon spécifique (LandAlliance, 2017). Les partenaires d'implantation du projet avaient conduit des évaluations de besoin en amont qui identifiaient avec précision les carences des organisations de base (580 FNR final, 2016). Les sujets choisis reflétaient des préoccupations très vives pour les femmes rurales des départements ciblés par le projet.

Ainsi, les formations spécifiques données aux femmes, non seulement en NTIC, mais aussi les débats (rôle des femmes, droit à la terre, contribution des femmes au développement) ont touché un nombre considérable d'hommes et de femmes, et en intégrant les élus locaux, ils ont favorisé la création de liens entre les organisations et les pouvoirs locaux. Le projet a également atteint des femmes analphabètes.

Le projet s'est avéré pertinent car il correspondait aux axes de travail prioritaires de ActionAid (plaidoyer, femmes, terre (ActionAid, 2017)) et aux priorités de l'État haïtien telles qu'inscrites dans le Plan Stratégique de Développement, le grand chantier #1, la refondation territoriale, en ce qui concerne l'expansion des télécommunications et le maillage numérique et le grand chantier #3, la refondation sociale, en ce qu'il vise à assurer l'égalité de genre (Haiti, 2012).

Le partenariat ActionAid et la plateforme Je nan Je, active sur ces questions depuis plusieurs années (Alterpress, 2011) a également été pertinent, car la présence effective de cette dernière dans les communes, ainsi que le renforcement des capacités de ses membres et la présence des CCC sont maintenant des acquis.

Enfin, les projets qui ont pour but le développement de plaidoyer ne sont pas aisément finançables. Le FNUD et sa particularité de travailler avec les sociétés civiles qui, en renforçant leur voix, en faisant la promotion des droits humains et de la participation de tous et toutes aux processus démocratiques, était une source de financement appropriée et pertinente pour la mise en œuvre du projet d'Action Aid, en Haïti.

(ii) Efficacité

Degré de réalisation des objectifs prévus, analyse des écarts éventuels

Le projet a donné plus de visibilité aux organisations, 5 d'entre elles ont renouvelé leur enregistrement auprès de l'État, OFASO a une page Facebook, et toutes ont amélioré leur capacité de rapportage narratif.

Le projet a été efficace et a un taux de réalisation des objectifs élevé comme en témoigne le tableau des résultats d'extrants au point 3.5. Un CCC a été mis en place dans 5 communes des départements du Nord et du Nord-Est (Acul du Nord/Camp Louise, Ouanaminthe, Limonade, Trou du Nord,

Milot). Les CCC ont fonctionné au-delà de la durée du projet[5]; les membres des différentes organisations locales participant au projet ont pu développer ou améliorer leur connaissance et compétence en NTIC. De plus, les CCC ont été à leur disposition pour des séances pratiques plus approfondies (580 FNR final, 2016).

Les formations aux NTIC ont été adaptées au niveau des participantes ; les débats ont permis des interactions constructives entre les autorités locales et les organisations locales et les diverses activités résolument participatives mises en œuvre dans le cadre du projet ont permis aux femmes de renforcer leurs capacités de dialogue et de réflexion sur les politiques publiques et les demandes d'accès à la terre.

Les activités du résultat 2, menées dans une approche participative, ont permis de mieux cerner et nommer les problèmes qui affectent les femmes rurales. Les enquêtes pour réaliser la cartographie des projets de développement des deux départements ainsi que leur prise en compte des intérêts des femmes ont été menées par les femmes elles-mêmes rendant l'appropriation de la démarche plus efficace.

Cependant, l'atteinte du résultat 3 est mitigée, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le contexte politique du moment (déroulement des élections locales retardées depuis plusieurs années) bien qu'en partie favorable puisque plusieurs nouveaux élus provenaient d'organisations locales et avaient donc un préjugé favorable, a néanmoins nuit à la réalisation des objectifs du résultat 3. Les nouveaux élus étant préoccupés par leurs nouvelles responsabilités.

Certains acteurs clés n'ont pas été identifiés assez tôt dans le projet et auraient dû être la cible d'un plaidoyer spécifique. En effet, la problématique d'accès à la terre pour les femmes rurales diffère d'un département à l'autre et d'une commune à l'autre. Les quantités, qualités (zone irriguée, en pente, etc.) et localisation névralgique des terres (susceptibles d'expropriation par le gouvernement pour l'exploitation des ressources naturelles et/ou l'établissement de grands projets nationaux) ainsi que la propriété foncière (terres de l'état, grands propriétaires privés, propriétaire absents, etc.) et son mode d'accès (héritage, achat, don, etc.) varient. Or l'organe administratif étatique concerné, la DGI/DECF, présent dans les chefs-lieux des départements ainsi que dans les communes, n'a pas fait l'objet d'un plaidoyer spécifique ni été incluse dans la cartographie. Ceci dit, des femmes bénéficiaires des formations (entretiens de groupe Camp Louise, 19 mars) ainsi qu'une Magistrate (entretien Magistrate Limonade, 18 mars), ont pu reconnaitre l'importance de cet acteur étatique et ont eu des discussions avec elles sans pour autant obtenir de résultats concrets pour l'instant.

Les organisations de femmes n'ont pas pu rencontrer les parlementaires en raison des dates de déroulement du projet en pleine période électorale. Néanmoins, la secrétaire de la plateforme Je

[5] Les CCC sont encore en fonctionnement durant des plages horaires variables. Seul le CC de Milot connaît quelques difficultés de fonctionnement. (ActionAid, 2018)

nan Je a pu porter les revendications des femmes lors d'une rencontre avec le président du sénat et le vice-président de la Commission Agriculture, du Sénat.

(iii) Efficience

Certaines personnes ne connaissaient pas l'informatique et ne savaient pas faire de bons rapports. Maintenant la qualité de nos rapports est bien meilleure. On ne paye plus pour ces services, on fait nos lettres nous-mêmes, et nos organisations sont plus fortes.

Rapport coûts/efficacité, performance globale du projet, des résultats obtenus, calendrier de mise en œuvre, gestion financière

Selon les entretiens ainsi que le rapport de l'auditeur (Hazel&Associés, 2016), le projet a été globalement efficient. Les délais dans le financement dû au laps de temps entre la soumission et l'approbation du projet n'ont pas tenu compte de l'inflation, mais AAH a pallié les différences budgétaires. Le budget initial a été amendé en cours d'exécution, mais cela n'a affecté que les rubriques et pas le total.

Action Aid Haïti a ajouté environ 10% de fonds supplémentaires afin de pouvoir garantir l'atteinte des résultats.

(ResponsableFinancier AAH, 2018)

Certaines difficultés techniques n'avaient pu être bien identifiées en amont et ont requis des efforts supplémentaires pour AAH (complexité du maillage numérique, collaboration avec les fournisseurs de services internet pour qui l'investissement en milieu rural reculé n'était pas profitable, etc.). Ces difficultés ont eu un impact sur le plan de travail initialement prévu, entrainé un surplus de dépenses, mais surtout créé un certain mécontentement dans la zone qui a dû être abandonnée au profit d'une autre où les conditions techniques étaient plus favorables[6].

Les locaux mis à disposition par les organisations pour les CCC n'avaient pas la taille adéquate pour y donner des formations à 20 personnes au moins ni la capacité de les héberger pour la nuit. Or, il était prévu de les installer au plus près des organisations de femmes participantes au projet afin de limiter les frais liés aux formations : dans la conception initiale du projet, elles se déroulaient en une seule journée. Le projet a dû s'adapter et faire des formations de plusieurs jours dans des centres de formation déjà en place et de taille adéquate et cela a entrainé des dépenses de transport et d'hébergement qui n'étaient pas prévues dans le budget (580 FNR final, 2016).

Mon plus grand défi dans ce projet a été la conciliation travail famille, car je me suis tellement investi et je voulais tellement que les femmes soient formées au TIC que j'ai dû passer beaucoup plus de temps que prévu en province, loin de chez moi.

Formateur NTIC AAH

[6] Remplacement du centre de Bas-Limbé par le centre de Limonade. Le CCC de Bas Limbé avait été installé après vérification avec le fournisseur de service qu'il y avait possibilité pour le signal internet. Pourtant, après installation il n'a pas pu donner l'accès à l'internet dans la zone (580 FNR final, 2016).

Le personnel de AAH s'est beaucoup investi dans la réalisation du projet, sans compter ni facturer le temps. Plusieurs contributions bénévoles pendant et après le projet ont permis d'atteindre des résultats et consolider les objectifs recherchés en ce qui concerne le plaidoyer et sont à la base de la réussite du projet (Phylidor, 2017).

Le projet s'est appuyé sur les capacités organisationnelles et communautaires existantes pour renforcer les compétences techniques des femmes et les doter des matériels et équipements nécessaires pour augmenter l'accès à l'information, relayer leurs expériences et leurs vécus et dégager des canaux pour interagir avec les décideurs locaux et nationaux.

(iv) Impact
Analyse des effets immédiats sur les acteurs concernés, notamment les bénéficiaires qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet. Examiner les résultats à long terme et les conséquences de leur atteinte ou non sur le tissu socio-économique et politique dans l'environnement du projet.

L'ensemble des participantes rencontrées dans les 4 CCC visités connaissaient bien les objectifs du projet. Tout au long, AAH a agi en transparence et en explicitant ses actions ce qui a renforcé les membres des organisations participantes même celles qui n'avaient pas eu accès à la formation en TIC. En effet, les femmes ne possédant pas les compétences de base (analphabètes) ont bénéficié de leur participation aux débats et à la cartographie en démontrant une compréhension claire du projet lors des entretiens de groupe réalisés dans le cadre de cette évaluation. Elles ont acquis une compréhension améliorée du travail des opérateurs internationaux et nationaux dans les deux départements concernés, de comment ces opérateurs prennent ou ne prennent pas en compte la question du genre dans leurs projets. Plus de pancartes explicatives sur les projets existent dans les endroits ciblés.

Les femmes rurales se disent très fières d'avoir eu accès à ces nouvelles technologies, d'avoir pu les démystifier et d'avoir pu s'en servir dans des lieux où elles se sentaient en sécurité et pouvaient apprendre. Certaines ont pu faire leur budget familial avec Excel, un réseau WhatsApp a été créé et les femmes des différentes communes se parlent entre elles et partagent des informations.

> *Les femmes cliquaient Bananes, Cacao, et apprenaient des choses pour améliorer la productivité. Faire les cartes de mariage, faire les invitations grâce à l'informatique c'est bon, mais apprendre sur la santé génésique et sur la santé des enfants c'est aussi bon.*
> ***Responsable d'une organisation participante***

Dans la foulée de l'Ouragan Matthew (octobre 2016), les équipements de communication distribués ont permis à des femmes de prendre des photos pour témoigner des dégâts et de les envoyer à AAH. Le projet a

> *Le CCC de Limonade a dû changer de local en cours de projet et lorsque j'ai proposé à la coordonnatrice d'envoyer le technicien pour la réinstallation des ordinateurs, elle m'a répondu que ce n'était pas nécessaire, car elle avait tout réinstallé elle-même*. **Responsable de programme AAH**

également eu des impacts indirects : des vendeuses de billets de loterie (La Société Lotto International S.A. (LISA) et DIGICEL signent un accord., 2011) qui reçoivent des courtes formations sommaires de base ont appris à mieux se servir des équipements à leur disposition en venant chercher de la formation au CCC de Ouanaminthe, augmentant ainsi leur compétence (témoignage entretien Ouanaminthe, 19 mars 2018).

Les organisations mixtes et non mixtes sont renforcées dans leurs compétences organisationnelles (qualité des rapports, gestion des CCC, entretien et réparation d'ordinateurs). Elles ont également amélioré la qualité des services qu'elles fournissent à leurs membres et à leurs communautés. Elles ont surtout renforcé les liens entre elles et maintiennent ses relations et ses échanges. La participation, bien que plus faible qu'anticipé, des autorités locales à permis de favoriser le dialogue entre les acteurs et actrices du milieu. Plusieurs ont participé ou assisté aux débats et elles ont été présentes dans les rencontres durant cette évaluation. Elles ont reconnu l'importance de l'approche genre.

À la fin du projet financé par le FNUD, à la demande d'organisations de base, deux autres CCC établis sur le même modèle (Port-de-Paix et Carice) ont été appuyés. Dans sa relation avec les organisations locales, AAH a bien négocié les obstacles inévitables avec une stratégie de communication et de responsabilisation des organisations partenaires. Elle a agi avec une grande transparence tout au long du projet. Un réseau Femmes et Urgence a été mis en place à travers le pays et des femmes du N-NE y sont intégrées (ActionAid, 2017).

Durabilité
Degré d'appropriation des activités du programme par les groupes et individus bénéficiaires du programme. Examiner l'existence de partenariats solides et le degré de développement ou d'appui aux capacités locales.

Malgré l'existence de certains mécanismes prévus pour sortir du projet, la stratégie de sortie n'a pas été mise en place avant la fin des activités du projet. Une des raisons est sans doute que les discussions sur la durabilité sont plus pertinentes après une période de décantation des acquis pédagogiques et du renforcement de capacités, ce qui était au cœur du projet. Cependant, des ateliers auraient pu être réalisés avec les coordonnatrices et animatrices des CCC, avec les leaders des organisations de femmes et des organisations mixtes afin de planifier la poursuite des activités de formation et le maintien du fonctionnement des CCC.

Toutefois, près de 18 mois après la fin du financement du projet par le FNUD, 4 des 5 CCC continuent de fonctionner quelques heures par semaine, fournissent certains services et tentent de s'autofinancer pour poursuivre leurs activités. Des personnes ayant reçu des formations se sont trouvées du travail dans des domaines qui utilisent les compétences apprises. Ce qui représente bien sûr des gains personnels

Des femmes travaillant à l'usine d'assemblage CODEVI (Nord Est) sont venues chercher des formations au CCC de Ouanaminthe qui leur ont fait obtenir des promotions.

durables.

La question de la durabilité se pose à de multiples niveaux. En ce qui concerne la pérennité des équipements matériels (génératrices, panneaux solaires, inverter, batteries, UPS, serveur, ordinateurs, etc.), une évaluation menée par AAH en janvier 2018, relevait des pannes mineures. (ActionAid, 2018)

Quant aux acquis pédagogiques des formations et des débats, s'ils ne sont pas mis en valeur et utilisés, ils risquent de s'estomper, tout comme les actions de plaidoyer initiées dans le cadre du projet, via les médias, les rencontres avec les autorités locales, départementales et nationales. AAH et Je nan Je ont pris soin de signer des protocoles d'accord stipulant les responsabilités des uns et des autres dans les CCC, à la fois sur leur orientation, leur mode de gestion, de fonctionnement et leur public cible. AAH a fait une donation du matériel aux organisations membres. Les animatrices et coordonnatrices des CCC, rencontrées dans le cadre de cette évaluation finale, toutes membres d'organisations de femmes ou mixtes, ont affirmé la volonté de poursuivre le travail auprès des organisations de femmes en avouant la nécessité de sans doute devoir diversifier leurs activités pour s'autofinancer et couvrir les frais de fonctionnement. De fait, tous les CCC ont continué de fonctionner après la fin du financement du FNUD (même si avec des plages horaires limitées) en mettant en place diverses stratégies d'autonomisation financière. Les besoins ne sont pas les mêmes partout, car certains CCC ont la chance de se trouver dans des secteurs où l'énergie est fournie en électricité de façon régulière, mais pour trois des 5 CCC, les coûts énergétiques récurant sont importants. Or les femmes rurales disposent de très peu de ressources financières et il n'est pas réaliste de faire reposer le fonctionnement sur des contributions de celles-ci.

En ce qui a trait aux relations entre les organisations de base, les formations NTIC qui réunissaient les membres de ses différentes organisations ne se font plus, mais AAH continue de favoriser les échanges, dialogues et visites entre les organisations de femmes des différents départements du pays : en 2016-2017, des membres d'organisations du Nord et Nord Est se sont rendues dans le Sud-Est rencontrer une d'autres organisations de femmes (Fanm Deside) et mixte, d'autres se sont rendues dans la Grand'Anse après le passage de l'ouragan Matthew pour appuyer les organisations et personnes affectées. Plusieurs participantes et membres d'organisations ont souligné la contribution du projet au Réseau d'organisations de femmes du Nord et sont d'avis qu'il a redynamisé le secteur de défense et promotion des droits des femmes dans les départements ciblés par le projet.

> *L'histoire montre que c'est dans la capacité des femmes de réfléchir et de définir leur plan de lutte que le mouvement féministe arrive toujours à conquérir certains droits dans le sens des intérêts des femmes.* **SOFA**

Dans le cadre de l'évaluation globale du FNUD, une des leçons apprise porte sur la recommandation d'inclure les hommes dans les projets visant les droits des femmes [7](CalvarusoKaye, 2016). Les auteurs affirment que les projets visant le

[7] Gender project that fail to include men are unlikely to succeed at realising their objectives. P. 51

renforcement du pouvoir des femmes ont une meilleure chance d'atteindre leurs objectifs s'ils ciblent également des d'hommes. Cependant, selon des études portant sur les stratégies utilisées par les féministes haïtiennes, celles-ci varient avec le type d'organisations auxquelles elles participent : dans les organisations mixtes composées de femmes et d'hommes, les répondantes (à une vaste enquête) soulignent qu'il y a moins de possibilités d'exprimer les préoccupations liées aux problèmes sociaux vécus spécifiquement par les femmes et de penser les stratégies appropriées pour les résoudre. D'où la nécessité de créer des organisations composées seulement de femmes, comme espace approprié pour poser ces problèmes et mettre en œuvre les stratégies et les moyens adéquats pour les résoudre (Mahotière, 2008).

Cet élément sensible a été soulevé dans le cadre de cette évaluation, soit les rôles joués par les femmes dans des organisations de femmes rurales et ceux joués par celles-ci dans des organisations paysannes mixtes. Ces dernières ont parfois un double discours de promotion des droits des femmes tout en souhaitant conserver une certaine mainmise organisationnelle (entretiens 15 mars, 18 mars et 20 mars). En effet, les organisations mixtes impliquées dans le projet sont dirigées par des hommes et leurs orientations vont dans le sens des intérêts de tous leurs membres, hommes et femmes. Elles endossent solidairement les luttes menées par les organisations de femmes et ont des branches ou secteurs femmes.

Les femmes doivent rester dans les postes de pouvoir dans tout les CCC.

Coordonnatrice CCC Ouanaminthe

Tous les débats et les conférences organisés dans le cadre du projet ciblaient à la fois les hommes et les femmes rurales sans exclusion. Par ailleurs, les formations aux NTIC ne visaient que les femmes membres d'organisation. Dans le cadre de ce processus d'évaluation, des hommes rencontrés ont manifesté le désir que les services fournis par les CCC soient également offerts aux hommes membres des organisations et des communautés dans lesquels ils sont installés. Cette demande apparait légitime étant donné l'absence de telles offres disponibles dans ces régions reculées et elles ont été clairement émises à l'évaluatrice lors des entretiens qui se sont déroulés dans les CCC gérés par les organisations mixtes (Milot, Camp Louise) mais une éventuelle perte de contrôle par les organisations de femmes a été identifiée comme une crainte dans les CCC gérés par les organisations de femmes (Ouanaminthe, Limonade). Il n'en reste pas moins que ces discussions apparaissent bien nécessaires, et qu'elles n'ont pas eu lieu entre les organisations participantes dans le cadre du projet mis en œuvre par AAH.
Enfin, en ce qui concerne les gains durables de cette plus grande autonomie (économique, sociale et culturelle) des femmes, constatés lors de cette évaluation, les organisations de défenses et promotion des droits des femmes sont bien conscientes qu'elles doivent rester alertes pour ne pas perdre les acquis obtenus après de longues années de luttes.

Les transferts de fonds avec FNUD ne sont pas compliqués. Mais la construction du projet est laborieuse et requiert beaucoup d'échanges courriels. Ceci dit, étant donné tous ce travail en amont, le projet devient plus facile à implanter, le FNUD est bon à nous aider pour l'écriture du projet et créer une bonne relation.

Valeur ajoutée du FNUD

Le FNUD est un bailleur de fonds apprécié par les organisations qui reçoivent ses fonds comme en témoigne une évaluation globale du fonds (CalvarusoKaye, 2016). Le cycle de financement, est par ailleurs, un peu long, car il s'écoule généralement un délai de plus de 12 mois entre le dépôt initial d'un projet et son financement éventuel. Ceci a un impact certain sur le budget dont les items peuvent avoir subi de l'inflation.

Cependant, les responsables de la mise en œuvre du projet évalué ont souligné la qualité du lien de confiance établie avec le chargé de programme au FNUD et AAH : la communication était fluide, le rapportage simple et efficace et l'accompagnement serré très productif ont permis l'atterrissage du projet avec efficacité. (Entretiens 15 mars, 21 mars).

V. Conclusions

Le projet a augmenté le pouvoir d'influence des femmes des départements du Nord et du Nord-est à travers l'utilisation des nouvelles technologies de la communication et de l'information. Il a contribué à promouvoir les politiques de gestion des ressources naturelles et les programmes de développement protégeant les droits fondamentaux des femmes rurales haïtiennes et leur permettant de jouir équitablement des opportunités et des services. Le projet s'est attaqué aux problèmes d'accès à la terre auxquels les femmes font face et à l'absence de prise en compte de leurs intérêts dans les départements du Nord et du Nord-est en renforçant la capacité des femmes leaders de la zone à mener des activités de plaidoyer via les nouvelles technologies de communication et de l'information auprès des opérateurs de projets et des décideurs publics.

Les activités de plaidoyer et de sensibilisation ont contribué à influencer les décideurs locaux et les législateurs nationaux à mieux prendre en compte les intérêts des femmes rurales. Cependant, le contexte politique du moment (élections locales sans cesse repoussées depuis 2011, représentants locaux soit nommés et non élus soit trop récemment élus) a constitué un obstacle imprévu limitant la mise en œuvre effective de cet aspect du projet.

À cela s'est ajouté le fait de l'hypercentralisation autant de l'administration publique que de l'action des ONG dans les deux départements ciblés qui a nui à une prise en compte des intérêts des femmes rurales : les représentants locaux de l'administration publique et des ONG ont peu de pouvoir décisionnel. Les femmes ont pu les rencontrer et faire leur plaidoyer, mais peu ou pas de suite n'ont été données à ces requêtes (580 FNR final, 2016).

VI. Leçons apprises et recommandations

Le processus d'évaluation a décidé de privilégier les aspects d'apprentissage dans la façon dont il s'est déroulé, invitant tous les intervenants à chaque entretien à poser librement des questions d'éclaircissement, d'information sans se limiter dans le temps. Les leçons apprises et recommandations, qui en sont issues, sont résumées dans les deux rubriques suivantes :

Leçons apprises

- Les NTIC ont un potentiel de renforcement du pouvoir des femmes trop peu exploitées en Haïti à l'heure actuelle. Leur démystification augmente et renforce la capacité d'action, de mise en relation et d'estime de soi des femmes rurales victimes souvent d'une triple exclusion : en tant que femme, rurale et pauvre.
- Le processus est aussi important que le résultat : les apprentissages des outils et techniques de plaidoyer ont changé la façon dont les femmes abordent les problèmes auxquels elles sont confrontées. Nombreuses sont celles qui nous ont rapporté s'être convaincues que la lutte pour leurs droits est légitime et doit se faire dans le dialogue pour avoir un meilleur impact autant dans la sphère privée que dans la sphère publique.
- Dans le cadre d'un projet qui vise à renforcer le pouvoir des femmes et qui implique des organisations mixtes et non mixtes, étant donné que parfois les organisations mixtes ont un double discours de promotion des droits des femmes tout en souhaitant conserver une certaine mainmise organisationnelle, il est nécessaire d'en faire l'objet d'un débat à l'interne assez tôt dans le projet.
- Un projet qui repose sur une ingénierie sociale complexe doit bénéficier de plus de temps pour être en mesure d'obtenir des résultats plus durables. La durée initiale du projet aurait pu être plus longue (24 mois au lieu de 18 mois) et ainsi la prolongation aurait pu lui ajouter 6 mois pour en faire un projet de 30 mois au total.
- Le délai entre la rédaction de la note initiale et la réception des fonds est plus de 12 mois ce qui dans des pays où l'inflation est sévère entraine nécessairement des modifications au budget initialement soumis.
- Les coûts anticipés dans le cadre de projet innovant et avec des NTIC sont difficiles à estimer précisément en amont et varient par la suite en fonction de plusieurs éléments sur lesquels l'organisation soumissionnaire a peu de contrôle.
- Une stratégie de sortie claire et implantée avant la fin des activités financées par le projet doit être mise en place et les acteurs et actrices du projet doivent s'en approprier.
- Mutualisation des moyens financiers : les contributions additionnelles en nature, en ressources et en moyens de FNUD, AAH/Je nan Je/organisations de femmes locales ont été des avantages pour le projet et sa réussite

> *Les formations sur le genre nous ont permis d'aborder les questions de répartition du travail domestique à la maison : fanm nan pa dwe timounize.*
>
> *Ça nous a aidés à réclamer nos droits dans un esprit de dialogue : fomasyon an pa voye nou kraze brize.*
>
> **Participantes aux formations**

Recommandations

Pour AAH et Je Nan JE :

- Élaborer une seconde phase au projet visant la consolidation des CCC, avec l'établissement de centres de documentation et la mise sur pied de programme d'alphabétisation pour les femmes rurales.
- AAH et Je Nan Je semblent conscients des enjeux, mais devraient concrètement établir une feuille de route et avancer ensemble dans un plan pour la pérennité des CCC.
- Poursuivre les échanges avec les organisations partenaires chargées de la gestion des CCC afin de favoriser le maintien de la philosophie et orientation de départ : pour les femmes rurales, pour les appuyer dans leurs plaidoyers pour leur droit d'accès à la terre et à la participation dans gestion des ressources naturelles.
- Faire une planification financière pour le fonctionnement des CCC, (frais internet, formation, autres services) avec les organisations responsables de leur gestion.
- Développer des collaborations avec des organisations spécialisées dans l'alphabétisation pour permettre aux femmes rurales non alphabétisées d'acquérir certaines compétences informatiques.
- Soutenir les organisations locales dans la poursuite des débats et des échanges pour alimenter le plaidoyer en faveur de l'exercice du droit des femmes d'accéder à la terre et à de participer dans la gestion et l'exploitation des ressources naturelles du pays.
- Élaborer une campagne de plaidoyer auprès de la DGI pour ses représentations locales, départementales et nationales (DECF, direction du domaine) visant l'allocation de parcelles (sur les terres de l'état avec loyers impayés depuis 20 ans, baux non respectés, etc.) aux organisations de femmes paysannes des deux départements (Nord, Nord-est)
- Traduire le rapport d'évaluation en créole au bénéfice des participantes au projet.

Pour le FNUD :
Parce qu'il vise le renforcement de la société civile dans son ensemble, le FNUD aurait avantage à faciliter des passerelles entre les différents projets financés dans un même pays afin de favoriser les synergies sans pour autant créer une obligation de collaboration entre les projets.

Annexe 1 : Tableau des résultats

Objectifs du projet : Augmenter le pouvoir d'influence des femmes rurales du département du Nord et du Nord- Est sur les politiques publiques liées à la terre et la gestion des ressources naturelles
But : Une meilleure prise en compte des intérêts des femmes dans les politiques publiques en Haïti
Bénéficiaires directes : 100 femmes leaders de 50 organisations membres plateforme JnJ; 5000 femmes participantes aux formations
Bénéficiaires indirectes : 1 394 377 Population des deux départements
Durée : 1er janvier 2015 au 30 septembre 2016
Montant alloué : 213 750 $USD
Localisation : Haïti, départements du Nord et Nord-Est

Résultats prévus	Activités	Extrants prévus	Niveau d'atteinte des extrants
Résultats 1 La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication	Formation de 50 femmes à l'utilisation et l'entretien des matériels NTIC	Le matériel fourni est maintenu fonctionnel sur la durée : téléphones solaire, radio, ordinateurs;	57 femmes ont été formées sur l'utilisation et l'entretien des matériels et équipements NTIC. 110 femmes ont été formées à l'utilisation des NTIC dans les campagnes et dans les actions de plaidoyer. Les femmes ont aussi reçu d'autres formations sur diverses thématiques comme : Politique économique et genre, droit à la terre et à la participation, Technique de plaidoyer. Les cinq CCC ont été mis en place et ont fonctionné jusque janvier 2018. 100 téléphones ont été distribués. (580 FNR final, 2016) Des kits de dépannages ont été distribués dans chaque CCC.
	Formation de 100 femmes à l'utilisation des NTIC pour des campagnes/actions de plaidoyer	4 sessions de formation sont réalisées. 5 modules de formations sont élaborés après validation des thèmes avec les bénéficiaires. 5 supports écrits sont réalisés et distribués aux participantes.	
	Mise en place de 5 CCC dont un avec le serveur central	5 CCC sont mise en place dans 5 communes et servent d'espace de débats et de projections des documentaires produits dans le cadre du projet.5 administratrices des centres sont formées pour être administratrice de réseau; production multimédia; administration d'entreprise; entretien de matériel.	
	Distribution de 50 radios/téléphones solaires	Les téléphones sont distribués et une formation à l'entretien, plus poussée est fournie	

Résultat 2 L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière, dans les deux départements ciblés est augmenté	Évaluation d'actions de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés pour apprécier le niveau de participation des femmes et la prise en compte de leurs intérêts.	Mise en place d'un groupe de 9 représentantes qui se réunissent aux deux mois pour coordonner le travail, guider la planification, effectuer le suivi et vérifier la qualité des produits. 27 personnes sont formées/initiées à la méthodologie d'évaluation.	28 femmes ont été formées et ont assimilé les notions de base leur permettant d'évaluer le niveau de la prise en compte du genre dans les actions de développement. Elles ont collecté des informations auprès de différentes institutions par voie d'enquête. Les résultats de l'étude ont montré que moins de 10% des 55 institutions enquêté est dirigée par des femmes, 67% des employés sont des hommes et que les femmes occupent généralement les postes mineurs (secrétaire, ménagère, monitrice, agents de terrain…). La cartographie est produite et transmise aux CCC. La base de données de la carte sera actualisée régulièrement par les différentes responsables des CCC. Les documentaires audio ont été produits et diffusés dans 3 radios commerciales de forte écoute et une radio communautaire. Il y a eu 2 diffusions par jour et par radio pendant un mois. (580 FNR final, 2016)
	Une cartographie électronique des programmes et projets de développement sur les départements du Nord et Nord-est est réalisée.	Les données de la cartographie électronique sont actualisées dans les centres et accessibles aux femmes leaders.	
	Production et diffusion de documentaires audiovisuels sur des histoires de vie et les témoignages de femmes affectées par la problématique foncière	6 radios communautaires diffusent chacune 3 documentaires à 2 reprises	
Résultat 3 Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les	75 débats publics sont réalisés dans les 5 communes (à raison de 15/communes). Des autorités publiques locales et des acteurs d'organismes nationaux et internationaux participent à ces débats.	Débats réalisés avec la participation des acteurs ciblés	61 débats ont été réalisés dans les différentes communes. La stratégie de campagne a été conçue de concert avec les représentantes des groupes de femmes et les campagnes de sensibilisation sur la problématique foncière et les besoins de femmes ont été réalisées avec succès dans les deux départements du projet particulièrement dans les communes hébergeant les CCC. https://youtube.com/channel/UCEBK7WGtqELzxrq59sCXrPA?feature=hovercard https://livestream.com/accounts/21753508/events/6427604 Les femmes ont eu un total de 12 rencontres avec plusieurs autorités départementales. Pour chaque département, elles ont rencontré la directrice du ministère à la Condition féminine, la directrice du
	5 campagnes de	Les revendications prioritaires	

décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles	sensibilisation et de mobilisation sont réalisées par les organisations de femmes participant au projet	sont identifiées par les organisations à la suite d'une démarche participative ; les documents produits dans le cadre du projet sont systématisés et servent de support aux campagnes pour alimenter les décideurs locaux. La firme ENFOLIEN sert de relais.	ministère de la Santé publique, les responsables du ministère de l'Éducation, le directeur départemental du ministère de la Planification, le directeur du ministère de l'Agriculture et le délégué départemental. Les autorités départementales ont été sensibilisées sur la nécessité de prendre en compte les recommandations et les revendications des femmes dans la conception des politiques et plans d'investissements dans la région. Il n'y a pas eu de rencontre formelle au niveau national avec les groupements des femmes proprement dits. Toutefois, la secrétaire de Je Nan Je a rencontré, au nom des groupements de femmes, le président du sénat et le vice-président de la commission « Agriculture » du sénat pour parler des revendications des femmes. (580 FNR final, 2016)
	Négociations pour la prise en compte des besoins des femmes en matière de sécurité foncière et de gestion des ressources naturelles dans les programmes et actions de développement	3 rencontres avec les autorités locales et 3 rencontres avec les autorités nationales sont réalisées.	

Annexe 2 : Questions d'évaluation

Description	Questions
Pertinence : Bien-fondé de l'action conduite au regard des besoins et attentes des bénéficiaires, orientations nationales en termes de droits et sécurisation foncière, intégration des intérêts des femmes dans le développement. Examiner le degré de prise en compte du contexte local dans la planification, l'élaboration et l'implantation du projet.	
Résultat 1: La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication	Dans quelle mesure les orientations du projet ont-elles répondu aux spécificités du contexte et aux besoins des femmes rurales, au niveau local ? Dans quelle mesure l'alliance AAH et Je nan Je a-t-elle permis de mieux répondre aux besoins des groupes cibles ? Dans quelle mesure les outils de communication utilisés ont-ils répondu aux besoins des femmes ? Dans quelle mesure les CCC répondent aux besoins des femmes rurales ? Dans quelle mesure les modules de formation ont-ils répondu aux besoin des femmes ? Qui a eu accès aux formations ? Comment la sélection s'est-elle opérée ? Qui a accès au CCC ? Pourquoi ?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté.	Dans quelle mesure le processus d'évaluation des politiques a-t-il été conçu par les femmes/organisations de femmes participantes ? Dans quelle mesure la réalisation d'une cartographie des programmes et projets de développement dans les départements du Nord et du Nord-est était importante dans pour la mise en œuvre du projet ?
Résultat 3: Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles.	Dans quelle mesure les débats ont-ils pu réunir l'ensemble des acteurs concernés ? Dans quelle mesure les négociations pour tenir compte des besoins des femmes ont elles été menées par les femmes elles-mêmes ? Dans quelle mesure les autorités locales ont elles été impliquées dans la conception du projet ?

Efficacité : Degré de réalisation des objectifs du programme (techniques, opérationnels, financiers), ainsi que ses éventuels effets non attendus (positifs ou négatifs) ; comparaison des résultats attendus et des résultats effectifs et analyse des écarts éventuels.	
Résultat 1: La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication.	Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en concordance avec le document de projet? Les activités choisies étaient-elles appropriées pour l'atteindre les objectifs fixés ? Quel a été le système de suivi mis en place ? Dans quelle mesure les organisations de femmes sont-elles renforcées dans leurs actions liées au projet ainsi que dans leurs autres champs d'action ?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté	Dans quelle mesure les résultats prévus ont ils été atteints Dans les situations où le résultat prévu initialement dans le document de projet n'a pu être obtenu, quelles en ont été les raisons?
Résultat 3: Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles	Quels ont été les outils de plaidoyer développés ? Pourquoi ceux-ci en particulier ? Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ? Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, était en mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés ? Quelles autorités locales ont été mobilisées dans le cadre du projet ? Dans quelle mesure les autorités locales prennent-elles mieux en compte les intérêts des femmes rurales ?
Efficience : Rapport coût / efficacité dans la mise en œuvre des activités. Examiner la performance globale du projet, des résultats obtenus en fonction des moyens disponibles, la gestion financière et le calendrier de mise en œuvre.	
Résultat 1 : La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication	Dans quelle proportion la relation entre les ressources déployées et les impacts obtenus était-elle raisonnable ? Les coûts anticipés pour l'acquisition du matériel étaient-ils adéquats ?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté.	Les montants alloués aux activités étaient-ils suffisants pour l'atteinte des résultats ?
Résultat 3 : Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles.	Y a-t-il eu des modifications budgétaires en cours d'exécution du projet ?

Impact : Analyse des effets immédiats sur les acteurs concernés, notamment les bénéficiaires qui peuvent être raisonnablement attribués en partie ou en totalité au projet. Analyse des indicateurs pouvant traduire des résultats quantifiables. Examiner les résultats à long terme et les conséquences de leur atteinte ou non sur le tissu socio-économique et politique dans l'environnement du projet.	
Résultat 1: La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication.	Comment l'utilisation des nouveaux outils de communication a-t-elle modifié les messages transmis par les femmes ? Quels sont les autres champs d'action (ceux qui n'étaient pas visés par le projet) des organisations de femmes qui ont été renforcés par le projet ? Quels sont les liens qui se sont développés entre les organisations de femmes partenaires dans le projet ? De nouvelles compétences (hormis celles visées par le projet) ont elles été développées ? Le projet a-t-il agi comme catalyseur ? Si oui, de quoi ?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté.	Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et résultats a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique visé par le projet ? Que change cette augmentation de l'accès pour les organisations de femmes et pour les femmes ? Le projet a-t-il permis d'engendrer une plus grande autonomisation des femmes ?
Résultat 3: Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles	Le projet a-t-il réussi à engendrer des politiques de gestion des ressources naturelles et des programmes de développement qui protègent les droits fondamentaux des femmes rurales haïtiennes ?
Durabilité/pérennité : degré d'appropriation des activités du programme par les groupes et individus bénéficiaires du programme. Examiner l'existence de partenariats solides et le degré de développement ou d'appui aux capacités nationales .	
Résultat 1: La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication.	Qu'est-ce qui est prévu pour le maintien du fonctionnement des CCC ? Et l'entretien du matériel ? Dans quelle mesure les activités de formation ont-elles été menées de manière à assurer un impact durable pour les bénéficiaires directs ? Comment AAH/JnJ vont-ils assurer la consolidation des compétences acquises ? Les organisations de femmes sont-elles motivées et capables de poursuivre les activités du projet par elles-mêmes?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté.	Dans quelle mesure le projet, tel qu'établi et mis en œuvre, a-t-il créé un élan continu en faveur de l'exercice des droits des femmes rurales et de la démocratisation?

Résultat 3: Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles.	Quelles sont les activités de plaidoyer envisagées par les organisations de femmes dans la foulée du projet ? Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des mécanismes et réflexes qui continueront à alimenter l'impact perçu ?
Spécificité du FNUD en tant que bailleur: Examiner la valeur ajoutée spécifique du financement du projet par le FNUD	
Résultat 1: La capacité des organisations locales à connaitre et diffuser l'information est renforcée grâce à l'utilisation des technologies de l'Information et de la Communication.	Quel est le cycle d'un projet financé par le FNUD ? À partir du dépôt, en passant par la sélection, puis l'élaboration complémentaire nécessaire de la part de l'organisation, jusqu'à l'acceptation et le financement effectif ? Quels sont les avantages et inconvénients des conditions d'acceptation du projet et de son financement par le FNUD pour l'organisation responsable de l'implantation du projet. Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences d'exécution (gouvernement, ONG, etc.) ?
Résultat 2: L'accès des femmes rurales aux informations sur les politiques et programmes de développement en matière agricole et foncière dans les deux départements ciblés est augmenté	
Résultat 3: Les intérêts des femmes rurales sont mieux reflétés et pris en compte par les décideurs locaux et les législateurs dans les politiques et programmes régionaux traitant la problématique de la terre et la gestion des ressources naturelles	

Annexe 3 : Liste des personnes rencontrées

Personne	Groupe et ou titre	Date et Lieu
Christian Lamarre	Chargé de programme UNDEF	mars
Gary François	Responsable de formation NTIC AAH	15 mars
Yolette Étienne	Directrice AAH	15 mars
Marie-Andrée Saint Aubin	Directrice des programmes	15 mars
Jakingson Decceus	Chargé de projet AAH	21 mars
Fenghells	Responsable financier AAH	21 mars
Beaudoin	Logisticien AAH	21 mars
Alta Prophète	Coordonnatrice CCC (OFPW)	18 mars Ouanaminthe
Jocelyne François	Animatrice CCC	18 mars Ouanaminthe
Nadège Pierre	Coordonnatrice Nord (OFASO)	20 mars Cap Haïtien
Clerinère Osias	Coordonnatrice Accul (MPA)	19 mars Camp Louise
Burline Blaise	Administratrices des CCC et coordonnatrice CCC Milot (RPM)	19 et 20 mars Camp Louise et Milot
Marie CLaude	Animatrice CCC (AFASDA)	20 mars Milot
Jean Josiane	Animatrice CCC ACUL	19 mars Camp Louise
FGD 10 participants-es	Bénéficiaires CCC	18 mars Limonade
FGD 12 participants-es	Bénéficiaires CCC	18 mars Ouanaminthe
FGD 20 participants-es	Bénéficiaires Milot	20 mars
FGD 9 participantes	Bénéficiaires CCC ACUL	19 mars Camp Louise
Sérant Rénold	CASEC Limonade	18 mars Limonade
Mondésir Carmen	Magistrat Limonade	18 mars Limonade
Phiromère Desforges	Directeur Général Mairie Milot	20 mars
Jean Gary Mondésir	Délégué de ville Milot	20 mars
Nicole Césaire	CASEC Milot	20 mars
Félix Grand Jean	Brigadier DPC Milot	20 mars
MARCELIN Jessie	ASEC ACUL	19 mars Camp Louise
LOUIS GARY	CASEC ACUL	19 mars Camp Louise/ Milot
Richemond Evlyne	ASEC ACUL	19 mars Camp Louise
Fayette	Arpenteur Responsable du Domaine de l'État Dpt Nord	19 mars Cap Haïtien
Maxime Dupont	Directeur de l'enregistrement foncier, Département Nord	19 mars Cap Haïtien
Dolce Gentil	Directeur Départemental DGI	19 mars Cap Haïtien

Annexe 4 : Revue documentaire et bibliographie

Documents de projet FNUD

580 FNR final. 2016. 580 FNR final. s.l. : AAH, 2016. p. 7.
AAH. 580 CCL. Port-au-Prince : AAH.
ActionAid. 2017. Action pour la Justice Mondiale: La stratégie 2028. Johanesbourg : ActionAid, 2017.
—. Non daté. Formulaire de demande de prolongation. Non daté.
—. 2017. Protection et Droits des femmes dans la Réponse Post-Mathew, juin 2017.
—. 2018. Rapport de mission d'évaluation des CCC. Janvier 2018.

Articles

Alterpress. 2011. Alterpress.org. [En ligne] 20 octobre 2011. http://www.alterpresse.org/spip.php?article11746#.WtkQ4C97TGY.
AlterPresse. 2006. [En ligne] janvier 2006. http://www.alterpresse.org/spip.php?article5600#.WtYZVy97TGY.
—. 2018. Espace Femme. [En ligne] 4 avril 2018. http://www.alterpresse.org/spip.php?article22915#.WtyXQS97TGY.

Autres sources

Calvaruso Kaye. 2016. Independent Evaluation of United Nations Democracy Fund (UNDEF) 2006-2016. 2016. p. 199.
Discussions de groupe, Participantes aux. 2018. Discussions de groupe. 19/20/21 mars 2018.
Fortin, Isabelle. 2015-2016. Cartographie qualitative des organisations de défense des droits humains en Haïti. PauP : OHCHR, 2015-2016.
GJC, Global Justice Clinic Haïti Justice Initiative, 2015/2016. Byen Kinte, Mal Kalkile ? Les risques de l'exploitation de l'or pour les droits humains et l'environnement en Haïti. New York : GJC et HJI, 2015/2016.
Haïti. 2012. Plan Stratégique de Développement Tome 1. Port-au-Prince : Gouvernement d'Haïti, 2012.
Hazel&Associés. 2016. Rapport de vérification des dépenses. 2016.
Herrera Lamaute-Brisson. 2014. L'évolution des conditions de vie en Haïti entre 2007 et 2012. s.l. : IHSI, 2014.
IHSI. 2013. Recensement agricole Haïti 2010. s.l. : Gouvernement d'Haïti, 2013.
Kastner, Michael. 2018. AFRIK.com. [En ligne] janvier 2018. http://www.afrik.com/Haïti-asphyxie-par-l-etat-dirigiste.
La Société Lotto International S.A. (LISA) et DIGICEL signent un accord. Le Nouvelliste. 2011. s.l. : Nouvelliste, 13 mai 2011.
LandAlliance. 2017. Programme de sécurisation foncière en milieu rural, PSFMR II. s.l. : CIAT, 2017.
Mahotière, Chantal. 2008. Luttes féministes en Haïti. s.l. : Université Laval, 2008.
Phylidor, Bénédicte. 2017. Rapport Septembre 2017. 2017.
Privert, Jocelerme. 2016. Le patrimoine foncier étatique : un espace d'enjeux économiques individuels et d'expression de la puissance publique? Rencontre. CRESFED, 2016, Vol. 32-33, p. 133.
ResponsableFinancierAAH. 2018. Couts additionnels engagés par AAH. 18 avril 2018.
Van Vliet, g. et al. 2016. La problématique foncière en Haïti : Comment le Recensement Général Agricole de 2010 questionne les politiques publiques. s.l. : CIRAD, 2016. p. 9.

Annexe 5 : Acronymes

AAH	Action Aid Haïti
AFASDA	Asosyasyon Fanm Soley Dayiti
BID	Banque Interaméricaine de Développement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CCC	Centre Communautaire de Communication
DGI	Direction Générale des Impôts
DECF	Direction de l'enregistrement et de la Conservation Foncière
DPC	Direction de la Protection Civile
FNUD	Fonds des Nations Unies pour la Démocratie
FNR	Final Narrative Report
ICT	Information and Communication Technologies
IHSI	(CalvarusoKaye, 2016) (CalvarusoKaye, 2016) de Statistique et d'Informatique
MPA	Mouvman Peyizan Akil
NTIC	Nouvelles Technologie de l'Information et des Communications
NE	Nord Est
ONG	Organisation non gouvernementale
OFASO	Oganizasyon Fanm Solidè
OFPW	Oganizasyon Fanm Peyizan Wanament
RPM	Regroupman Peyizan Milo
TdR	Termes de Référence
USD	United States Dollar
USAID	United States Agency for International Development

Annexe 6 : Grille générique d'entretien

Grille d'entretien
EVALUATION FNUD
HAI 13-580 Action Aid Haïti
14 au 28 mars 2018

Présentation: Le but de cet entretien est de collecter des informations sur les projets qui ont été mis en œuvre afin de mieux comprendre la portée des actions, d'en tirer des leçons et de rendre des comptes au bailleur. Les données recueillies sont confidentielles et seront rapportées de façon à respecter l'anonymat des personnes rencontrées.

- Ce qui a le mieux marché dans le projet ?
- Ce qui a le moins bien marché ?

Date :
Nom :
Lieu :
Rôle dans le projet :

Pertinence

- Dans quelle mesure les orientations (revendications foncières et de participation au développement) du projet ont-elles répondu aux spécificités du contexte et aux besoins des femmes rurales, au niveau local
- Dans quelle mesure l'alliance AAH et Je nan Je a-t-elle permis de mieux répondre aux besoins des groupes cibles ?
- Dans quelle mesure les outils de communication utilisés ont-ils répondu aux besoins des femmes ?
- Dans quelle mesure les CCC répondent aux besoins des femmes rurales ?
- Dans quelle mesure les modules de formation ont-ils répondu aux besoins des femmes ?
- Qui a eu accès aux formations ? Comment la sélection s'est-elle opérée ?
- Qui a accès au CCC ? Pourquoi ?
- Dans quelle mesure le processus d'évaluation des politiques a-t-il été conçu par les femmes/organisations de femmes participantes ?
- Dans quelle mesure la réalisation d'une cartographie des programmes et projets de développement dans les départements du Nord et du Nord-est était importante dans pour la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure les négociations pour tenir compte des besoins des femmes ont elles été menées par les femmes elles-mêmes ?
- Dans quelle mesure les autorités locales ont elles été impliquées dans la conception du projet ?

Efficacité

- Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en concordance avec le document de projet ?
- Les activités choisies étaient-elles appropriées pour l'atteindre les objectifs fixés ?
- Quel a été le système de suivi mis en place ?
- Dans quelle mesure les organisations de femmes sont-elles renforcées dans leurs actions liées au projet ainsi que dans leurs autres champs d'action ?
- Dans quelle mesure les résultats prévus ont ils été atteints
- Dans les situations où le résultat prévu initialement dans le document de projet n'a pu être obtenu, quelles en ont été les raisons ?
- Quels ont été les outils de plaidoyer développés ? Pourquoi ceux-ci en particulier ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
- Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, était-il en mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés ?
- Quelles autorités locales ont été mobilisées dans le cadre du projet ?
- Dans quelle mesure les autorités locales prennent-elles mieux en compte les intérêts des femmes rurales ?

Efficience

- Dans quelle proportion la relation entre les ressources déployées et les impacts obtenus était raisonnable ?
- Les coûts anticipés pour l'acquisition du matériel étaient-ils adéquats ?
- Les montants alloués aux activités étaient-ils suffisants pour l'atteinte des résultats ?
- Y a-t-il eu des modifications budgétaires en cours d'exécution du projet ?

Impact

- Comment l'utilisation des nouveaux outils de communication a-t-elle modifié les messages transmis par les femmes ?
- Quels sont les autres champs d'action (ceux qui n'étaient pas visés par le projet) des organisations de femmes qui ont été renforcés par le projet ?
- Quels sont les liens qui se sont développés entre les organisations de femmes partenaires dans le projet ?
- De nouvelles compétences (hormis celles visées par le projet) ont elles été développées ? Le projet a-t-il agi comme catalyseur ? Si oui, de quoi ?
- Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et résultats a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique visé par le projet ?
- Que change cette augmentation de l'accès pour les organisations de femmes et pour les femmes ?
- Le projet a-t-il permis d'engendrer une plus grande autonomisation des femmes ?
- Le projet a-t-il réussi à engendrer des politiques de gestion des ressources naturelles et des programmes de développement qui protègent les droits fondamentaux des femmes rurales haïtiennes ?

Durabilité

- Qu'est-ce qui est prévu pour le maintien du fonctionnement des CCC ? Et l'entretien du matériel ?
- Dans quelle mesure les activités de formation ont-elles été menées de manière à assurer un impact durable pour les bénéficiaires directs ?
- Comment AAH/JnJ vont-ils assurer la consolidation des compétences acquises ?
- Les organisations de femmes sont-elles motivées et capables de poursuivre les activités du projet par elles-mêmes?
- Dans quelle mesure le projet, tel qu'établi et mis en œuvre, a-t-il créé un élan continu en faveur de l'exercice des droits des femmes rurales et de la démocratisation?
- Quelles sont les activités de plaidoyer envisagées par les organisations de femmes dans la foulée du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des mécanismes et reflexes qui continueront à alimenter l'impact perçu ?

Spécificité appui/financement FNUD

- Quel est le cycle d'un projet financé par le FNUD ? À partir du dépôt, en passant par la sélection, puis l'élaboration complémentaire nécessaire de la part de l'organisation, jusqu'à l'acceptation et le financement effectif ?
- Quels sont les avantages et inconvénients des conditions d'acceptation du projet et de son financement par le FNUD pour l'organisation responsable de l'implantation du projet ?
- Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences d'exécution (gouvernement, ONG, etc.) ?